Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 8 (2006)

Heft: 6

Artikel: Confidences d'un couvre-chef

Autor: Gautschi, Roland

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995700

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Confidences d'un couvre-chef

Rencontre insolite // Pas facile d'interviewer un casque cycliste. Sans écouter le moins du monde les questions, il déversait un flot ininterrompu de paroles. Alors, de guerre lasse, nous l'avons laissé s'exprimer! C'est vrai qu'il n'en a pas si souvent l'occasion. *Roland Gautschi*

Photos: Philipp Reinmann

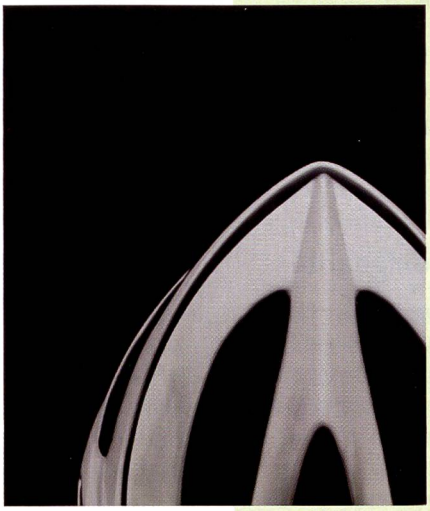

▶ Je suis né le 1er janvier 2000. Original comme date d'anniversaire, non? C'est du moins celle qui figure sur le petit papier qu'ils m'ont collé dessus lorsque je suis sorti d'usine, en France. Avec la recommandation de me porter uniquement pour faire du vélo, du skate ou du roller. Les autres indications – comment régler mes sangles et me placer correctement sur la tête par exemple – se trouvent sur la notice qui m'accompagne. Ce qui me surprend, c'est que, malgré toutes ces précautions, certains n'arrivent toujours pas à me fixer juste. Ce n'est pourtant pas sorcier! Il y en a même un qui m'a carrément mis à l'envers... **[1]**.

Parfois, je me sens un peu seul sur la route: un cycliste sur deux circule sans mes acolytes. Je me demande pourquoi. Nous sommes assez beaux et savons nous rendre si légers que nous passons pratiquement inaperçus **[2]**. Peut-être cela tient-il à la réputation qu'on nous fait. Tenez, ces publicitaires qui, il y a deux ans, ont voulu manipuler l'un d'entre nous sur ordinateur, en lui donnant l'allure d'un masque de film d'horreur. C'était prétendument pour notre bien, en faveur d'un programme de prévention. Il s'agissait d'inciter les cyclistes à porter le casque dès qu'ils enfourchaient leur vélo. Alors, bonnes pâtes, nous avons accepté. En plus, ils ont gagné le prix de la meilleure campagne... Merci qui? **[3]**

Les pires, ce sont ceux qui veulent faire croire qu'on n'a pas besoin de nous, allant même jusqu'à dire que nous ne servons à rien. Quelle insolence! **[4]** Pourtant, je peux vous garantir que nous subissons des tests scientifiques, je suis bien placé pour le savoir. Certains d'entre nous ont été placés sur la tête de policiers à qui ils ont dû prouver de quoi ils étaient capables! D'accord, ce n'étaient pas de vrais agents, mais des mannequins en pardessus bleu. Les tests, en revanche, étaient bien réels et ne nous ont pas ménagés. Après ces épreuves, il n'y avait plus rien à espérer des collègues qui étaient passés par là. Ils ont été retirés de la circulation, c'est le cas de le dire! Si j'ai échappé à ce sort peu enviable, c'est qu'ils étaient suffisamment nombreux et qu'ils n'ont pas eu besoin de moi. J'ai de la chance d'avoir atterri sur une tête plutôt qu'à la décharge **[5]**.

Vous aimeriez savoir qui étaient mes ancêtres? Mon grand-père appartenait à un coureur cycliste des années septante. Imaginez-vous qu'il était en cuir! Difficile à

Le casque? Pour éviter l'horreur intégrale.

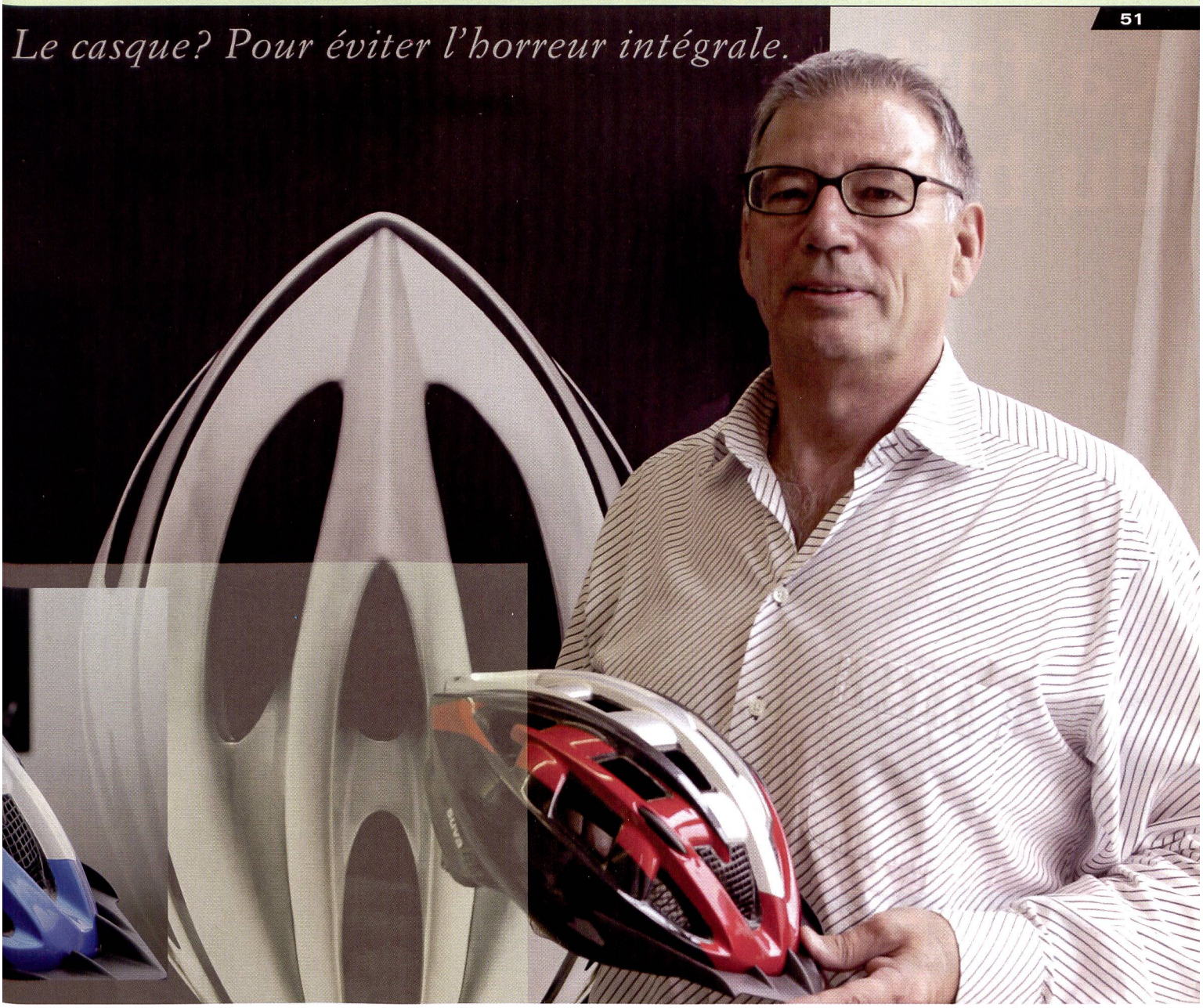

L'affiche récompensée par le Swiss Poster Award 2005.

croire, non? On peut dire que c'était un pionnier. A cette époque, rares étaient les coureurs qui mettaient un casque, et je ne parle pas des gens «normaux»! **[6]** Mes parents ont été les premiers que l'on a portés – que l'on a dû porter, devrais-je dire – sur le Tour de Suisse. Nous étions devenus une obligation pour les professionnels du circuit... comme si nous étions une punition. Aujourd'hui, nous faisons partie de toutes les courses, sans discuter. Nous avons d'ailleurs beaucoup évolué depuis lors.

En fin de compte, je suis plutôt content de ne pas être une contrainte légale. Car enfin, qui souhaiterait être porté sans plaisir? Mon collègue australien, lui, est obligatoire. Eh bien, croyez-le si vous voulez, personne ne le met correctement, il est négligemment jeté dans un coin dès le retour à la maison. Bref, la relation qui s'est établie entre casque et cycliste n'est pas au beau fixe. Ce qui me chagrine aussi, c'est que des gens renoncent à faire du vélo s'ils doivent couvrir leur chef. Là, c'est aller un peu loin, non? Je ne suis pas si détestable tout de même **[7]**. //

[1] Selon le bpa, «pour qu'un casque cycliste soit efficace, il doit être bien ajusté et porté correctement. Malheureusement, ce n'est souvent pas le cas, surtout chez les jeunes enfants!»
› *www.casque.ch → FAQ → Comment porter correctement son casque cycliste.*

[2] Une enquête du bpa révèle qu'en Suisse, 39% des cyclistes portent le casque (2006).
› *www.bpa.ch → Recherche → Statistiques → Comportement → Taux de port du casque chez les cyclistes*

[3] L'agence de publicité Ruf Lanz a décroché le «Swiss Poster Award 2005» pour sa campagne en faveur du port du casque à vélo. Un casque cycliste avait été transformé en masque terrifiant de film d'horreur. Le jury était formé de représentants des agences de publicité les plus fameuses de Suisse.
› *www.apg.ch*

Ça fait du bien.

Burgerstein Vitamines
En vente dans votre pharmacie ou droguerie

Pour des informations complémentaires sur les nutriments visitez: **www.burgerstein.ch**

© Antistress AG Bilder: Markus Boss, Rugsignal, «Silvrallis» Team, Foto: Gaudenz Danuser, Umbau Grafik&Werbe

SPORTDAYS

Excursion et journée du sport d'un coup! Du 2 au 11 mars 2007

Visitez la plus grande foire-événement et le plus grand salon du sport de Suisse. Sportdays propose aux groupes scolaires des activités ludiques, des animations, des événements et une foule d'informations sur des thèmes liés au sport. Infos et Newsletter sous: www.sportdays.ch

messeschweiz

muba

Du 2 au 11 mars 2007
Centre de Foires de Bâle

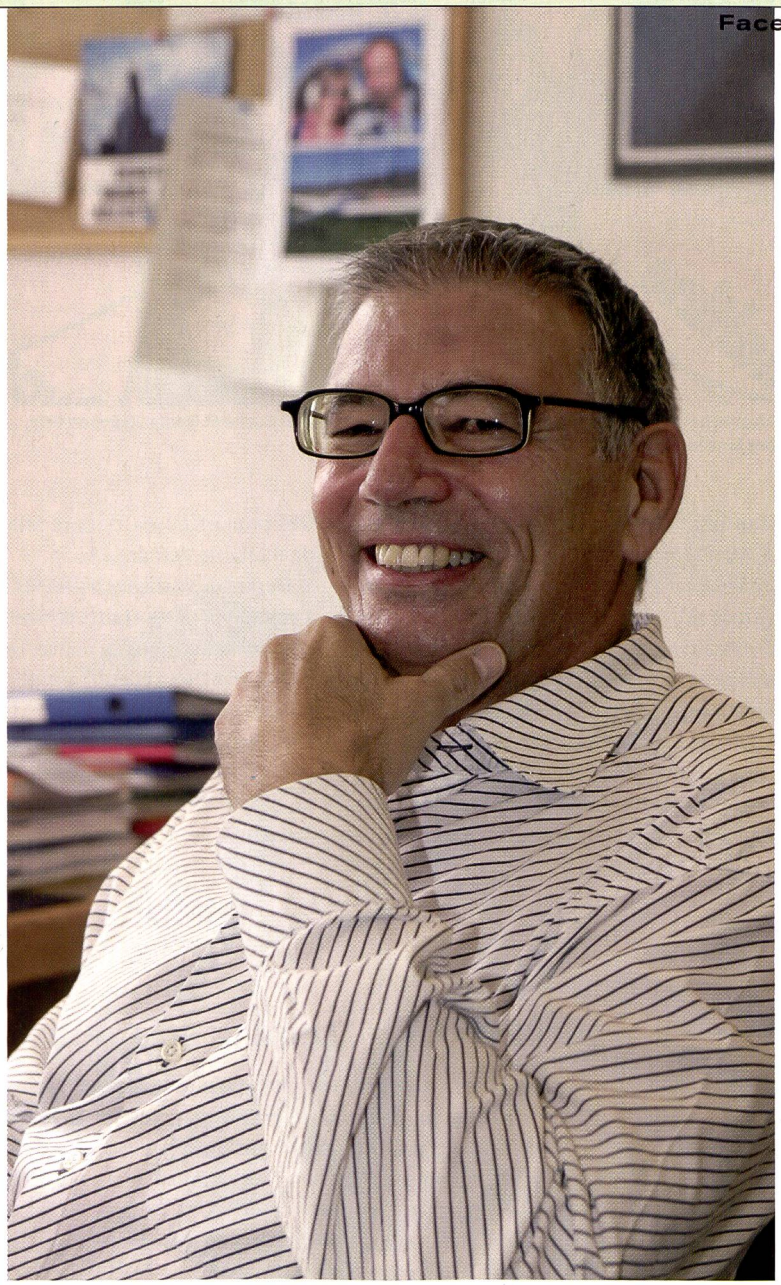

Photo: Philipp Reinmann

René Mathys a dirigé durant 14 ans le service Sport du bpa.

Changement à la section Sport du bpa

James Bond et les fixations de ski

▶ Après 14 ans à la tête du service Sport du bpa, René Mathys assume de nouvelles fonctions au sein du même organisme depuis le 1er novembre 2006. Il s'occupe désormais de la formation et du perfectionnement des 1200 délégués à la sécurité dans les communes. Dans une interview, il relatait l'un des événements marquants de sa vie professionnelle: sa rencontre avec Roger Moore – l'un des célèbres James Bond –, qui a tourné pour une campagne de prévention du bpa. Dans ce spot TV, Roger Moore renonçait à s'élancer sur les pistes avec une belle skieuse, car celle-ci n'avait pas fait vérifier ses fixations. L'acteur avait tenu à dire lui-même le texte dans les trois langues nationales. Une véritable gageure, car il n'avait eu que les pauses entre deux séquences pour s'y exercer, le spot ayant été tourné en une seule journée, radieuse, à Crans-Montana!

La rédaction de «mobile» remercie très chaleureusement René Mathys pour son excellente collaboration et lui adresse tous ses vœux de succès pour la suite de son parcours. Sa succession au service Sport du bpa sera assurée dès le 1er janvier 2007 par Fränk Hofer, actuel chef du projet «Développement du sport» chez Swiss Cycling. //

[4] Bien que l'effet protecteur du casque cycliste soit scientifiquement prouvé, plusieurs études réalisées à l'étranger remettent en question le bien-fondé du port obligatoire. Ainsi, en Australie, l'introduction de cette mesure n'a pas eu l'effet escompté sur le recul des accidents mortels. En raison de cette contrainte en effet, les adeptes de la petite reine sont devenus si peu nombreux que les automobilistes ne font pratiquement plus attention à eux, avec pour résultat une recrudescence des collisions graves.

Il est intéressant de constater que les pays qui enregistrent le moins d'accidents de vélo sont ceux où le casque est pratiquement absent, par exemple aux Pays-Bas.

› *de.wikipedia.org/wiki/Fahrradhelm*
› *www.ingokeck.de/publikationen/radhelm/rhwirkungslos/*
› *www.magma.ca/~ocbc/* (anglais)

[5] S'il a des doutes quant à la qualité d'un produit, le bpa est habilité à réaliser des tests dans un laboratoire qualifié (p. ex. l'Empa). Il en détermine la conformité avec les recommandations adoptées par l'UE et, dans la foulée, par la Suisse. Les casques cyclistes doivent répondre à la norme EN 1078.

[6] A l'époque, les coureurs cyclistes portaient des casques à boudins. Ces couvre-chefs avaient deux inconvénients: d'une part, ils étaient très serrés sur la tête, empêchant la déperdition de chaleur; d'autre part, leur effet protecteur était minime en raison de la souplesse du matériau utilisé.

› *de.wikipedia.org/wiki/Fahrradhelm*

[7] L'Australie est l'un des rares pays à avoir rendu le port du casque obligatoire pour les cyclistes. Au sujet de cette contrainte, le bpa se positionne de la manière suivante: «En Suisse, le taux de port du casque chez les enfants de moins de 14 ans est de 56%. C'est insuffisant. Dans leur cas, le bpa prône l'obligation. En ce qui concerne les adultes, il mise, comme il l'a toujours fait, sur la responsabilisation individuelle et sur le caractère volontaire de cette mesure de sécurité.»

› *www.bpa.ch/medias/info_medias/2006_07_19.htm*